

# REGLEMENT DU JEU CONCOURS

**Cakes and Sweets.fr**

## Concours Anniversaire

**Objectif : réaliser un dessert présent sur Cakes and Sweets**

### ORGANISATEUR ET DATES DU JEU CONCOURS :

Le site web CakesandSweets.fr et l'entreprise Web intelligencia immatriculée sous le numéro SIREN 514 800 341 dont le siège est situé au 12 avenue Poincaré à 57400 SARREBOURG, organisent du 3 septembre au ~~29 septembre 2012~~ ~~minuit~~ **mercredi 3 octobre 2012 inclus à minuit** un jeu concours gratuit intitulé « Concours Anniversaire » et sans obligation d'achat accessible à l'adresse internet suivante : <http://www.cakesandsweets.fr/jeux-concours/concours-anniversaire-realiser-une-de-nos-recettes> qui se déroulera de la manière suivante :

- Participation des candidats du 3 septembre au 23 septembre 2012 à minuit
- ~~Votes sur Facebook du 24 septembre au 29 septembre 2012 à minuit~~
- **Votes des candidats + des membres fondateurs du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2012 à minuit**

Ledit jeu concours est soumis exclusivement au présent règlement.

### DOTATION DU JEU CONCOURS :

Le concours d'anniversaire est doté des lots suivants offerts par nos partenaires :

**- LOT 1 : Notre partenaire Mastrad offre au premier gagnant un lot d'une valeur de 50€ composé de :**

- un moule à charlotte & brioches
- un moule à moule à kouglof
- une spatule à crêpes

**- LOT 2 : Notre partenaire Idéalo.fr offre au deuxième gagnant un livre de recette d'une valeur de 29,95€ : Le Larousse du chocolat : Recettes, techniques et tours de main.**

**- LOT 3 : Notre partenaire Home Market Corner offre au troisième gagnant 2 Plateaux cuit-chips Mastrad d'une valeur de 24,90€**

La dotation sera envoyée au candidat gagnant du jeu concours à l'adresse postale qu'il aura communiquée dans le formulaire de participation prévu à cet effet. Le lot ainsi attribué ne sera ni repris ni échangé contre leur valeur en argent ou contre tout autre cadeau.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Seuls peuvent participer au présent jeu concours les personnes physiques majeures et résidant en France Métropolitaine (y compris la Corse). L'organisateur se réserve la possibilité d'effectuer toutes vérifications nécessaires afin de contrôler la qualité des candidats. Une seule participation par personne est autorisée, même nom, même adresse, pendant toute la durée du jeu concours.

La participation au jeu se fait exclusivement par l'envoi d'un e-mail via le formulaire électronique de participation dont l'adresse est indiquée sur la page de présentation du concours (<http://www.cakesandsweets.fr/jeux-concours/concours-anniversaire-realiser-une-de-nos-recettes>). Ne sont pas autorisées à participer au concours toute personne ayant collaborée de près ou de loin à l'organisation du présent jeu concours, ainsi que les membres de leurs familles directes respectives.

## **VALIDITE DE PARTICIPATION :**

Les champs du formulaire électronique de participation doivent être intégralement complétés et validés par le candidat. Si les informations du formulaire de participation s'avéraient inexactes, ou en cas de fraude avérée ou de tentative de tricherie d'un candidat, la participation pourrait être considérée comme nulle.

En envoyant une photo à CakesandSweets.fr, vous nous autorisez à la publier sur nos pages Facebook, Twitter, Google+ ainsi que sur notre site internet <http://www.cakesandsweets.fr>, à tout moment, pendant et après la fin du concours.

## **CONDITIONS GENERALES DU JEU :**

Pour le présent jeu concours, la participation du candidat consiste à réaliser un dessert présent sur le site CakesandSweets.fr (avec personnalisation possible). Le titre du dessert ainsi que la photo du dessert, les nom et prénom, l'adresse postale et l'e-mail, devront nous parvenir grâce au formulaire de participation mis en place spécialement pour le jeu concours, disponible sur la page suivante : <http://www.cakesandsweets.fr/jeux-concours/concours-anniversaire-realiser-une-de-nos-recettes>.

## **SELECTION DU GAGNANT :**

~~Trois gagnants parmi les candidats participants au jeu concours seront désignés par les fans de la page Facebook de Cakesandsweets.fr : <http://www.facebook.com/cakesandsweets.fr>.~~

Les recettes seront soumises aux votes des candidats, entre le 1<sup>er</sup> et le 3 octobre 2012 minuit ; les votes se feront par retour de mail. A savoir, chaque candidat désignera ses trois recettes préférées dans l'ordre, et attribuera 3 points à la première recette préférée, 2 points à la deuxième recette préférée et 1 point à la troisième recette préférée.

A cet effet, un album sera disponible et en ligne sur la page Facebook de CakesandSweets.fr ~~du 24 septembre au 29 septembre 2012 à minuit~~ **à partir du 24 septembre 2012**. Les ~~3~~ recettes de dessert accompagnées de leur photo ayant obtenues le plus de « j'aime » seront désignées gagnantes.

Les recettes seront également soumises aux votes des membres fondateurs, entre le 1<sup>er</sup> et le 3 octobre 2012 minuit ; à savoir Aude, Marie et Sébastien, qui choisiront chacun leurs 3 recettes préférées et leurs attribueront dans l'ordre, 9 points à la première recette préférée, 6 points à la deuxième recette préférée et 3 points à la troisième recette préférée.

Parmi les gagnants, celui ayant obtenu le plus de « j'aime » votes remportera le LOT1, le deuxième ayant obtenu le plus de « j'aime » votes remportera le LOT 2 et le troisième ayant obtenu le plus de « j'aime » votes remportera le LOT 3.

### **MODIFICATIONS :**

L'organisateur ne pourrait être tenu responsable, sans que cette liste soit exhaustive, de :

- la transmission des données,
- des éventuelles interruptions de serveurs, d'accès au site et aux pages du concours,
- des pertes de données,
- des conséquences de tout virus ou dysfonctionnement informatique.

Le jeu concours peut être supprimé, interrompu ou modifié à tout moment du fait d'éléments indépendants de l'organisateur rendant impossible le maintien du jeu concours en ligne (hacking, piratage, pannes de serveurs, etc.).

### **ACCEPTATION DU REGLEMENT :**

La participation au présent jeu concours implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement. L'organisateur tranchera souverainement toute question relative à l'application du présent règlement ou toute question qui viendrait se poser, non réglée par celui-ci. Ces décisions seront sans appel.

### **DROIT D'EXCLUSION :**

L'organisateur pourra exclure tout candidat n'ayant pas respecté le présent règlement. Cette exclusion pourra se faire à tout moment du jeu et sans préavis. De même, l'organisateur pourra exclure sans préavis et à tout moment du jeu concours un candidat dont l'identité présente des erreurs ou des incohérences manifestes.

### **LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTE » :**

Le candidat au présent jeu concours est informé que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour sa participation au jeu. Il dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (conformément à l'article 34

de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). A tout moment, le candidat peut demander que ses données soient supprimées, en contactant CakesandSweets.fr via le formulaire de contact accessible à cette adresse : <http://www.cakesandsweets.fr/contact/>.

#### **PROPRIETE INTELLECTUELLE :**

L'ensemble de ce site et des bases de données sont la propriété de l'organisateur. Le contenu du site CakesandSweets.fr est protégé par les lois en vigueur dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Il est soumis à l'article L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou distribution non autorisée des informations du site est interdite. Le contenu est disponible pour un usage privé et non collectif.

Tout candidat qui adressera une photographie ou tout autre document, sous quelque forme et sur quelque type de support que ce soit, aux fins de diffusion sur le site <http://www.cakesandsweets.fr> ainsi que sur le réseau social Facebook <http://www.facebook.com/cakesandsweets.fr>, garantit qu'il est en l'auteur exclusif et unique et que ces documents ne portent pas atteinte, ni directement, ni indirectement, aux droits de tiers. Il garantit en conséquence sans réserve l'organisateur contre tout recours ou revendication émanant de tiers qui se prétendraient titulaires de droits quelconques sur les documents communiqués. En acceptant ce règlement, le candidat autorise l'organisateur à mettre en ligne sur le site <http://www.cakesandsweets.fr> et ce pour une durée indéterminée, tous les fichiers qu'il aurait envoyés pour le jeu concours.